



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

07 NOV. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



24163288

N° d'entreprise : 0804 577 089

Nom

(en entier) : AKLIM FRUITS

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : AV DE STALINGRAD - 1000 BRUXELLES

Objet de l'acte : CESSION DES ACTIONS - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01.10.2024

L'assemblée se réunit au siège social de la société.

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur Guilli Abdelkader

Composition de l'assemblée

Les actionnaires sont présents. Il résulte de la liste de présente que la totalité du capital social est représentée et qu'il n'y a pas lieu de justifier l'envoi des convocations.

Ordre du jour

Le président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour :

Cessions des parts

L'exposé du président, après vérification des actionnaires, est reconnu exact par l'assemblée qui se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Le cédant, Monsieur Guilli Abdelkader remet ce jour 10 actions à Monsieur Rami Mohamed (75.06.04-499.28).

Le cédant, Monsieur Guilli Abdelkader remet ce jour 1 action à Monsieur Kaddour-Ahmed Brahim (79.04.19-537.95).

Composition du capital à daté de ce jour :

87 actions à Monsieur Guilli Abdelkader

10 actions à Monsieur Rami Mohamed

1 action à Monsieur Bouhraoua Youssef

1 action à Monsieur Kaddour-Ahmed Brahim

1 action à Monsieur Yousfi Mohammed

Toutes les résolutions qui précèdent ont été adoptées à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Guilli Abdelkader

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).